

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 28

Artikel: Désanchantement
Autor: Amstein, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217333>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1922 pour

3 fr. 00

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES



Fiez. — L'écusson de cette commune est bleu traversé de gauche à droite et de haut en bas par une bande ondée d'argent, accompagnée de deux socs de charrue, aussi d'argent, l'un au-dessus de la bande, l'autre au-dessous. Un sceau ancien a donné l'idée de ces armes. La bande ondée représente le ruisseau de la Diey, affluent de l'Arnon, qui actionnait jadis plusieurs moulins, une papeterie au seizième siècle, une teinturerie au dix-huitième et une chocolaterie au dix-neuvième. Tous ces établissements ont disparu.

Les socs de charrue sont peut-être un attribut agricole et rappellent peut-être encore que Fiez devait trois fois par an des corvées de charrue à Leurs Excellences de Berne et Fribourg.

* * *

Oron-le-Châtel a heureusement adopté les très vieilles armes des sires d'Oron : un aigle d'or sur un fond noir. Ce sont de très belles armoiries.

* * *

Oulens, au cercle de Lucens, possède un écusson divisé en deux parties, comme celui de Lucens, c'est-à-dire obliquement de haut en bas et de gauche à droite, la partie inférieure rouge ; sur la partie blanche, une épée rouge posée obliquement dans le sens de la partition ; dans la partie inférieure rouge une épée blanche posée symétriquement à l'autre épée.

Les couleurs rouge et blanc sont celles de Lucens, chef-lieu du cercle dont Oulens fait partie. Les épées rappellent le « meuble » qui figure sur les armoiries de la famille Rey, fortement représentée à Oulens.

* * *

Perroy a modifié les armoiries données précédemment par le *Conteur* ; aujourd'hui Perroy a un écu bleu avec une grappe d'or, allusion aux excellents vins que fournit la contrée.

Madame * rentre dans ses terres.** — Son jardinier Mathurin vient au devant d'elle et témoigne sa joie par la pantomime la plus vive :

— Ah ! sapristi ! Ah ! nom de nom !

— Eh bien ! mon bon Mathurin, pourquoi tant de jurons ?

— Ah ! c'est que madame vous a une bonne mine à présent !... l'année dernière, on aurait collé madame contre le mur rien qu'avec une paire de gifles !



LOU MENISTRE REVINDZI

La pèroze dé Cambialougot avai on tot crânon menistre dzouvenou encora, mā simbliâve on vilhiou, tint l'avai d'eschint et d'autorité. On bin galê monsu po dévezâ avoué tot lou mondou, petit z'é grand, mā tot parai on veyai que l'iré quauqu'on dé sorta, lou pille crouïou bouébou fasai simblant dé teri sa capa quand lou menistre passâve dein on velâdzou. Mā Rodo à Luvi à Magritte, boudâve sti monsu et borbotâve sur son comptou pè derrâ. L'oblâve sti bordon guêrou de yâdzou monsu lou menistre l'avai prâ à la dzorna que l'avai bin payâ, bin nurri ; l'in velliâve du l'interrâ à Julie aô tessot ; fasai pou tin la demindze qu'on a portâ clia poûrrâ fenna aô cemetiâro : ouah ! onna bisâ à décornâ totâlé tchivrés aô mutenâ dé Morrin, pu cauqués pellot dé nâ. Adon tandis que lou pasteu fasai sa prédicâchon et on bocon de prýre que portin la bounâ Julie l'avai bin meretâ on galé pridzou, Rodo l'a z'u tint frâ ai z'artet et pu ai z'orolhie assebin. Quêe lou lendeman per la pinta, l'a menâna sa lingua aprî la raise de la pèroze quemin desai : chougan tzaravouta dé Rodo, l'a volhiu sénâ l'ouvre, mā l'a messounâ dâo pou temps. On par dé sennannés aprî, sti coquien, dé Rodo, ein passint dévant la tiura quié vai-te ? quin'afâfère dé la metzance, té raoudzai-pire !... Monsu lou menistre que raissive li mimou son boû, mélion dâo diâbliou ! Adon, sin vergogne s'ein va tapâ à la porta por demandâ aô prédicâre se l'avai min dé pedi dai pourou de la coumouna, dé ren mè l'ai bailli dé l'ovrâdzou quemin dâo passâ. Vo z'arai fallin oure quinna récepchon la couseenâre, que l'iré on bocon la couseenâ à la dama dâo menistre, l'a fé à sti crouyou guieux dé minnamor dé Rodo à Luvi : Té crai, pouéson dé dzanhiaô, que noutron pasteu l'est prao bedan por té prindre encora à la dzorna ora té que t'a zu la croïondze d'invouilli César lou molârâ tzi no, demanda se la raise de la pèroze l'avai pa fauta dé molâ. Te paô pire allâ té panâ et dere à ti té z'amis, que la raise dé la pèroze paô servi assebin la senanna quié la demindze.

Vo pouâdé bin craire, que l'est pa lou guieus que m'a cein contâ, l'ein a éta trû vergognaô, llou pandoûre de Rodo.

ONNA BATAILLE EIN PANEX

Patois du Rhône.

Le gros Danet s'emmodâve, on deçandé né, avoué on bissat iô hâi avâi onna botolie de rodzo et on puchéint quartâi de pan et de fruit.

— Iô ya-to dinse ? qu'on l'ai crie.

— Le vé mè bouëssi¹⁾ ein Ormont.

Lé Panossi recâfâvont, mâi l'étant tot parâi on pou fié, câ Danet étai on rudo luron, et pouâi l'avant du grand temps dâi niaise po dâi z'affére de felhie.

1) bouëssi : se battre, se pousser, se chicaner.

Nion n'a rehiu lo Danet tant qu'au demicôro, que l'è veniu à la fruitéri, mâ dein quin état ! bon Diu ! L'avâi lo nâ quemeint na choqua, lè z'ouët quemeint de potzon et la botse quemeint on vilhio raté a quoi manquie de deint.

— T'a perdu mon pôtre Danion, que l'ai dit lo fretâi.

— Nâ ma fâi, que n'é rein perdu : Por on coup dé poing que l'é bailli, l'ein é ben reçu n'a dozanna !

E. R.



DESENCHANTEMEN

MONSIEUR Badaud est veuf. Depuis trois ans. La chose — la délivrance, dirons-nous — lui advint un beau soir sans que rien eût fait prévoir l'événement. Son épouse partit important tous les regrets, ce qui, en somme, pourrait signifier qu'elle n'en laissait aucun derrière elle.

Veuf, mais content. Après le laps exigé par les convenances — les convenances de qui ? — il s'était repris à dire : la vie est belle, et surtout à la trouver telle. Maintenant il pouvait sortir quand cela lui chantait, aller où il voulait et rentrer quand bon lui semblait. Plus de jérémades dont il était las, plus de récriminations : liberté complète, chose nouvelle, et sérénité d'esprit absolue, chose estimable.

Content, heureux. Et pourtant ! Et pourtant, M. Badaud voulait reconvoiler. Tel le joueur qui « court après son argent » il souhaitait goûter un bonheur conjugal comme il l'avait rêvé jadis, avoir un foyer paisible et accueillant ; être le mari d'une femme, enfin, qui ne fût pas une chipie.

Mais voilà : à son âge, à l'aube de l'ère rhumatisante, où trouver l'âme sœur, la compagne patiente et douce ; où chercher cet artisan de bonheur ?

Les relations féminines de M. Badaud étaient rares et parmi les dames qu'il rencontrait dans les salons de Collignou, les dames de la « sociéteté », il n'en voyait aucune, non, aucune, qui pourrait être une fiancée en devenir. La veuve du pharmacien, peut-être ; mais l'amitié qu'elle avait témoignée à feu Mme Badaud ne laissait pas que d'être inquiétante. Qui se ressemble s'assemblé, dit la sagesse des nations, laquelle affirme aussi, d'ailleurs, que les extrêmes se touchent. Il fallait être prudent et ne point trop s'avancer, quitte à voir venir.

Pendant qu'il attendait ce qui, décidément, tardait à venir, M. Badaud se prit à penser avec de plus en plus de sympathie à la servante du *Café des Amis*, cette Ida dans le sein de laquelle — si l'on peut dire — souventes fois, il avait déversé le trop plein de son amertume et l'excès de ses rancœurs.

Ida ! Mais oui ! Pourquoi pas ?

L'idée germa, fleurit, s'épanouit. Les trois décis du mercredi devinrent quotidiens ; puis s'installa le régime du café-liqueur et pour finir, à cause de l'âge sans doute, le besoin se fit sentir, chaque matin, d'un léger apéritif. M. Badaud devint le plus ferme pilier de l'établissement qu'il n'abandonnait plus guère qu'aux heures des repas. Parfois même, il dina aux *Amis*, lorsque, par aventure, Ida s'était montrée plus aimable encore que de coutume.

L'idée fleurit, il fallait qu'elle fructifiât.

M. Badaud, rasé de frais, ganté de neuf, attendit Ida à son heure de sortie, s'offrit à lui faire un bout de conduite. Accepté, il parla. Il parla d'abondance, crânement et avec une volubilité peu habituelle chez lui. Une fois de plus il se raconta ; il fit, discrètement, sans appuyer, l'éloge de son caractère, effleura les avantages de sa position de rentier à son aise et, surtout, exposa les rêves d'avenir en termes choisis et convaincants.

Il se trouvait en verve et, à part lui, se découvrait une âme de poète.

Ida écoutait sans rien répondre, fût-ce d'un geste. Silence approuveur et de bon augure, pensa son prétendant.

Hélas ! Autant de fois hélas que ne le clamaient les héros d'Homère !

D'une phrase, oh ! gentille ! Ida fit choir le poète en de funestes réalités et coupa les ailes de son rêve enthousiaste.

Elle ne pouvait agréer la demande. Elle n'était pas libre, tout en étant libre... enfin... pour le moment, elle attendait un événement qui, peut-être, allait changer sa vie... bref... elle refusait.

Laissons M. Badaud à sa douleur et à son dépit, car du dépit se mêlait à son chagrin. Et c'est ce sentiment qui, quelques jours après, le poussa à un acte étonnant de sa part : il s'adressa à une agence, oui Madame, à une agence matrimoniale.

La directrice de l'agence répondit, naturellement : naturellement aussi, elle affirmait avoir à disposition le parti souhaité. C'est tout juste si elle ne proposait pas de garantir sur facture.

Une correspondance s'établit pendant quelques temps, puis, un beau matin, M. Badaud fut invité à se rendre à la capitale où Mme Dénosse, c'était la directrice, le mettrait en rapport avec la future future¹⁾.

L'excellent homme fut exact au rendez-vous ; il y fut même en avance et dut attendre en la compagnie d'une Madame Dénosse énorme, outrageusement fardée et fleurant l'ail à embaumer toute la Cannebière.

Enfin, le timbre retentit à l'entrée, la matrone s'excusa, puis revint, introduisant, timide et barrant les yeux... Ida !

Ida, mais oui, Ida du *Café des Amis* ! M. Badaud se leva, ouvrit la bouche, rougit, referma la bouche sans avoir pu articuler un son, pâlit, puis, soudainement, comme un fou, prit la porte, l'escalier, le tram, puis le train. Ce n'est qu'une fois chez lui, dans son cabinet, qu'il articula un véritable court, mais précis dans son énergie, et se mit à pleurer.

Il avait compris.

Ida voulait se marier et cela bien fermement. Sa présence à l'agence le prouvait.

Se marier, oui, mais pas avec lui ! Il le savait maintenant, elle le trouvait trop vieux, hors d'âge et, pour la première fois, il s'visa qu'il bedonnait et devenait chauve. Trop vieux !

Bah ! M. Badaud est philosophe et n'aime point à « s'en faire ».

Le lendemain, il s'en fut prendre son café-liqueur au *Cercle* et, avant de rentrer, alla faire emplette d'une ceinture de flanelle et d'une calote de velours.

Brodée de fleurs.

C. Amstein.

Extrait d'un album :

« Le cœur de certaines femmes est comme ces pays inconnus où l'on aborde sans y pénétrer. »

Et au-dessous :

« Il faut bien, dans la vie, se résigner à compter avec les sots, comme sur le champ de bataille avec un ennemi qui a l'avantage du nombre. »

¹⁾ C'est bien joli, ça !

LA CONSPIRATION DE LAUSANNE

(Suite et fin.)

Le commandant fut assez facile pour lui accorder sa demande, et le fit escorter par quatre soldats qui devaient le ramener à Chillon avant la nuit. Arrivé à Villeneuve, Bouvier conduisit ses gens à la cave, sous prétexte de s'y rafraîchir avec eux ; pendant qu'ils boivent son meilleur vin, il les enferme, monte à son cabinet, y brûle quelques papiers, se charge de ce qu'il a de plus précieux, puis il se jette sur un bon cheval, gagne au galop le bord du Rhône, très bas en hiver, le traverse à gué et se trouve bientôt en sûreté sur la terre de Savoie. Dans le courant de février 1589, le bourgmestre Jean Rosset, qui avait succédé à Daux, s'en fut à Berne avec deux conseillers pour témoigner au gouvernement tout leur chagrin de ce qu'une pareille conjuration eût été tramée chez eux ; et pour l'assurer de nouveau de la fidélité des Lausannois dont un très petit nombre avait trempé dans cette affaire ; ces députés furent fort bien reçus et honorablement traités. Les trois conjurés qui étaient en prison à Berne, après que leur procédure fut close, furent jugés par le grand conseil de la république, condamnés à mort, et subirent le supplice des traîtres, le bannet Tronchet et Claude Espaule à Berne ; mais ce ne fut que vers la fin de l'année que Louis Espaule fut exécuté à Lausanne.

Les fiefs et domaines des fugitifs furent adjugés au fisc ; et, selon l'usage du temps, les deux maisons du bourgmestre, chef de la conspiration, l'une au faubourg de St-Laurent¹⁾, l'autre dans la rue de la Madeleine, furent rasées, avec défense de les rebâtir. Bouvier, qui possédait plusieurs fiefs et domaines dans le gouvernement d'Aigle, les perdit ; une partie de ses biens fut réunie à l'hôpital de Villeneuve ; et sa maison forte, dont la tour carrée subsiste encore, est maintenant l'habitation paisible du pasteur de la paroisse.

La cour de Savoie envoya à Berne Deville, secrétaire du parlement de Chambéry, pour déclarer que le duc n'avait pris aucune part à cette entreprise ; que cette affaire n'était que la suite de la lutte des deux factions qui divisaient la ville de Lausanne, dont l'une avait attaqué et chassé l'autre, et que si les fugitifs étaient à Santon, terre de Savoie, c'est que son Altesse ne refusait point l'hospitalité aux étrangers qui se retrouvaient dans ses états. Berne ne prit point le change, congédia séchement le député, et avait déjà porté ses plaintes contre le duc à la diète, assemblée à Baden, le 29 janvier.

On n'aperçut au reste aucun mouvement sédi-
tieux dans le pays ; bien au contraire, l'indignation contre les conjurés fut telle que Hans Fury, bourgeois de Fribourg, ayant dit publiquement à Berne, le jour de l'exécution de Tronchet et d'Espaule, « qu'ils n'étaient point traîtres, mais bons et honorables soldats ; et que si l'on voulait traiter ainsi tous ceux du pays conclus sur le duc qui leur étaient semblables, il n'y aurait pas assez de chevaux pour les *trainez à l'échafaud* », et ayant été mis aux arrêts, des députés de plusieurs villes et communes vaudoises vinrent le prendre à partie, et requiring qu'il fit réparation à ceux dont l'honneur était compromis par ses propos calomnieux. Ses parents accoururent de Fribourg demander grâce pour lui, et cherchèrent à l'exécuter en alléguant qu'il était pris de vin quand il tint ce discours. Sur quoi le tribunal de Berne le condamna, le 3 mars, à se rétracter à huis ouverts, à déclarer sur les mains de l'avoyer qu'il avait ainsi parlé sans propos délibéré, et étant, par excès de boire, dévoyé de son bon sens, à reconnaître que justice avait été faite, que les Vaudois, au nom desquels on exigeait une réparation, étaient gens de bien et d'honneur, bons et loyaux sujets, et à leur demander pardon et excuse. La sentence portait de plus qu'il supporteraient tous les frais de ce procès d'injures, et qu'il payerait à chaque député vaudois 20 florins pour son voyage : Fury s'estima heureux de s'en tirer à si bon marché.

Peu après, la guerre éclata entre le duc et les Bernois ; ceux-ci ne voulaient cependant point

¹⁾ Actuellement rue de l'Ale 18.

l'entreprendre sans avoir officiellement consulté toutes les villes et communes de leur territoire, tant allemand que romand, qui toutes, à l'exception de deux ou trois, jugèrent que cette guerre était nécessaire pour l'honneur et l'intérêt du canton, pour le maintien de la religion réformée, pour la défense de leurs chers alliés et bons voisins de Genève, et déclarèrent qu'elles regardaient comme non avenu un traité d'accommodement dont les bases avaient été posées à Nyon.

CHALEUR ET MOUCHES

(1863)

Où donc se cacher, où se mettre,
Quand sur nous le ciel dit haro !
Lorsque plane le thermomètre
A trente au-dessus de zéro !

Dans un air torride on suffoque ;
Si l'homme était un ouf, pour sûr
Il ne serait point à la coque,
Il serait bel et bien cuit dur.

A nul travail il ne se livre,
Il laisse, il abandonne tout ;
Chacun se contente de vivre ;
Et, ma foi, c'est déjà beaucoup.

On espère être plus à l'aise
Quand le soleil brûlant nous fuit,
Mais le lit se change en journaise,
D'où l'on se lève à moitié cuit.

Si les fruits de toute nature
Ne mûrisse pas cet été,
Ils y mettront, la chose est sûre,
De la mauvaise volonté.

Les méchants dont la terre abonde
Echapperont à Lucifer ;
Ils seront rôtis dans ce monde
Sans qu'il soit besoin de l'enfer.

O nature, sois attendrie,
Sauve les bons de ce péril,
Et ne les mets plus, je t'en prie,
Comme des harengs sur le gril !

Puis viennent les mouches maudites
Dans le réduit le plus secret,
Comme écouter ce que vous dites
Et regarder ce qui s'y fait.

Dans son imprudence sans terme
L'une veut entrer dans mes yeux,
Puis arpente mon épiderme
A pas pressés et curieux.

Je veux l'atteindre, elle se joue
Des coups qui tombent sur ma peau,
Et de vingt soufflets sur ma joue
En vain je me fais le cadeau.

Alors que ma verve s'allume
Pour lui dire en vers mon mépris,
La voilà qui court sur ma plume
Pour voir ce que d'elle j'écris.

Puis à mes lettres qu'elle touche
Prenant de l'encre en son chemin,
Elle ajoute des pieds de mouche
A ceux que gribouille ma main.

Et l'infâme aux mœurs scélérates,
S'applaudissant de ces larcins,
Semble dire en frottant ses pattes :
« Pour moi je m'en lave les mains. »

Un proverbe me semble louche,
Son sens aujourd'hui n'est caché :
Comment l'homme qui prend la mouche
Peut-il être un homme fâché ?

J. Petit-Senn.

Au tribunal de police.

Le président. — Vous ne vous êtes pas contenté de donner des coups de votre pelle à la pauvre femme ; il a fallu encore que vous la frappiez avec le manche...

L'accusé. — Voyons, mon président, ne vous est-il jamais arrivé, dans un moment d'humeur, de jeter le manche après la cognée ?

Dans un salon. — X... commence à lire des pensées détachées.

— « L'idiot est heureux à tout âge... »

— Bravo ! oh ! comme je vous félicite, interrompt aussitôt la sémissante madame Z...